

Séance du 9 Novembre 2017 à 19 heures  
Commune de Mercuès - Salle des fêtes

*Aujourd'hui, 9 novembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Mercuès - Salle des fêtes*

Etaient présents :

53 titulaires dont 4 possédant une procuration  
7 suppléants

• TITULAIRES : 53

ARCAMBAL  
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES  
BOUZIES  
CAHORS

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOZAC  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
NUZEJOULS  
PRADINES

ST GERY-VERS  
ST MEDARD  
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,  
M. ANNES Jean-Pierre,  
M. PARNAUDEAU Willy  
M. RAFFY Gilles,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.  
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,  
Mme BOUIX Catherine, Mme FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU  
Hélène, M. SAN JUAN Alain, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY  
Sabine, M. COLIN Henri, Mme LOOCK Martine, M. MAFFRE Jean-  
Luc, Mme RIVIERE Brigitte,  
M. TILLOU José,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,  
M. PEYRUS Guy,  
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,  
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. GUILLEMOT Jean-Luc,  
M. MOLINIE Romuald,  
M. JARRY Daniel,  
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre  
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,  
Mme SIMON-PICQUET Agnès  
M. REIX Jean-Albert,  
M. VIVIER Jean-Luc,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
M. DIZENGREMEL Ludovic,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,  
Mme HILT Martine,  
M. GILES Jérôme,  
M. FERNANDEZ Pierre,  
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS : 7

BOISSIERES  
FONTANES  
LABASTIDE DU VERT  
LHERM  
ST DENIS CATUS  
ST MEDARD  
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
Mme SOLIVERES Hélène,  
Mme SALANIE Jacqueline,  
M. RAFFY Bernard,  
M. CICUTO Daniel,  
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

22 titulaires

CABRERETS

M. SEGOND Dominique,

CAHORS

M. BOUILLAGUET Vincent (procuration donnée à M. MUNTE), M. SINDOU Géraud (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme BOYER Noëlle (procuration donnée à Mme LOOCK), M. DELPECH Bernard, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine (procuration donnée à M. SAN JUAN), M. DEBUISSON Guy, M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian, M. CANCEIL Philippe, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle, M. GALTHIE Jean-Noël, M. CHATAIN Thierry, M. LIAUZUN Christian, M. MIQUEL Gérard, M. FIGEAC Philippe, M. BORIES Olivier, M. GILBERT Joël, M. PECHBERTY Jean-Jacques,

CRAYSSAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
MERCUES  
MONTGESTY  
PONTCIRQ  
PRADINES  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST GERY - VERS  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TOUR DE FAURE

Etaient excusés ou absents :

17 suppléants

BOUZIES  
CABRERETS  
CAILLAC  
CALAMANE  
CIEURAC  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LES JUNIES  
MAXOU  
MECHMONT  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST PIERRE LAFEUILLE

Mme MARMIESSE Yvette,  
M. PAULIN Peter,  
M. MARTIN Caroline,  
M. FAURE Jean-Pierre,  
M. GARD Michel,  
M. COMBET Gil,  
M. OUVRARD François,  
M. BARDINA Fabien,  
M. CHASTAGNOL Gérard,  
M. PONS Stéphane,  
M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. BESSEDE Arnaud,  
M. SOULIER Yves,  
M. DECREMPS Frédéric,  
M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Dispositif Bourg centre Occitanie – Participation du Grand Cahors

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 9 novembre 2017  
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Magali GOSSE  
Direction de la Prospective territoriale

Objet : Dispositif Bourg centre Occitanie – Participation du Grand Cahors

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 6 juillet 2017, vous avez approuvé le soutien à la pré-candidature des communes de Catus, Pradines et Saint-Gery-Vers au dispositif régional « Bourgs centres Occitanie/ Pyrénées Méditerranée ». L'enjeu étant pour ces communes d'élaborer un projet global de valorisation et de développement, prenant en compte les spécificités locales et s'inscrivant dans le projet de territoire de l'agglomération.

Ce projet global devra être défini à l'occasion d'une étude de bourg-centre et permettra de fixer les objectifs stratégiques et les priorités d'actions dans les domaines du cadre de vie, économique, urbain, patrimonial, environnemental, social, de la mobilité,... Il fera l'objet courant 2018, d'une contractualisation avec la Région.

Afin d'optimiser les coûts, les communes ont décidé de mutualiser l'étude.

Il est ainsi proposé que le Grand Cahors participe à cette étude commune aux trois bourgs centres, considérant qu'une partie des réflexions alimentera les démarches en cours relevant de compétences intercommunales telles que le PLUI et le PLH.

Le coût prévisionnel de l'étude est estimé à 60 000 € HT. Cette participation s'élèvera à hauteur de 20% de la charge restante déduction faite de l'aide régionale (50%) et d'une aide DETR.

De plus, afin de faciliter le suivi de cette étude notamment pour le compte des communes, il est proposé que l'intercommunalité puisse piloter le groupement de commande et organiser le travail en tant que coordonnateur et en lien étroit avec chacun des bourgs centres.

Dès lors que le bureau d'études sera retenu, le plan de financement et les participations financières des communes et de l'intercommunalité feront l'objet d'une délibération.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De proposer le principe d'une participation financière du Grand Cahors à l'étude mutualisée des trois bourgs centres de Catus, Pradines et Saint-Géry-Vers, à hauteur de 20% de la part restante ;

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

AR PREFECTURE

046-200023737-20171109-17\_09\_11\_17-DE  
Reçu le 14/11/2017

b- D'indiquer que les crédits seront proposés aux arbitrages budgétaires 2018 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

 Le Président,  
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE